

## Devenir kinésithérapeute

La Loi engage les employeurs comme les centres de formation à agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le souci de limiter les ruptures entre la Formation et l'emploi.

En référence à la circulaire du 6 février 2023 relative à l'aménagement des examens et des concours dans l'enseignement supérieur les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'adaptation et d'aménagement des épreuves d'examens.

**Conseil:** Si vous avez bénéficié d'aménagements pendant votre scolarité, n'hésitez pas à en parler dès votre inscription à l'institut pour faire les démarches nécessaires et rencontrer le référent handicap de l'ENKRE, pour accélérer le processus d'accompagnement. Les aménagements ne sont pas reconduits de fait et doivent faire l'objet d'une demande spécifique auprès du service de santé de l'université Paris Saclay.

Vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à en parler.

Le référent handicap de l'institut est là pour vous accompagner dans la réussite de votre diplôme.

L'ENKRE est à l'écoute des étudiants qui peuvent avoir des problèmes sociaux ou psychologiques. Vous pouvez contacter pour toute information :

M Yann STRAUSS [yann.strauss@ght94n.fr](mailto:yann.strauss@ght94n.fr)  
et M Geoffroy TROUVEROY  
[geoffroy.trouveroy@ght94n.fr](mailto:geoffroy.trouveroy@ght94n.fr)

### **CONTACTS :**

#### **Référent Handicap ENKRE**

Cécile THIRION

[enkre.thirion@gmail.com](mailto:enkre.thirion@gmail.com)

Coordinatrice pédagogique du 2ème cycle

Tel : 01 43 96 64 64 poste 74 93

#### **Référent Handicap Paris-Saclay**

Simon PATIGNY

[simon.patigny@universite-paris-saclay.fr](mailto:simon.patigny@universite-paris-saclay.fr)  
[handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr](mailto:handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr)

Tel : 01 49 59 66 07



## En situation de handicap, vous souhaitez être accompagné durant vos

Études  
de Kiné

C'est possible !

## Pourquoi anticiper la mise en place de mesures d'accompagnement?

Les études de kinésithérapie sont exigeantes sur le plan des attendus tant pendant les enseignements que durant les stages avec un rythme soutenu et une alternance de cours théoriques, d'apprentissage pratique et d'expériences en stage qui demandent de savoir vite s'adapter.

Il vous appartient de contacter les référents handicap de l'ENKRE et de l'université pour qu'ils puissent identifier vos besoins et vous proposer un plan d'accompagnement adapté.

### **Vous pourrez bénéficier d'aménagements pour les épreuves d'examens tels que :**

- Le temps majoré pour les épreuves écrites
- La composition sur ordinateur
- Aide humaine
- Adaptation dans la présentation des sujets
- ....

## Les étapes de l'accompagnement

1. S'assurer d'avoir bien compris l'environnement et les attendus du métier au regard de sa situation de handicap.
2. Être déclaré apte par le médecin agréé tant à l'exercice du métier qu'aux exigences du référentiel de compétences.
3. Prendre RDV avec le référent handicap de l'institut puis de la mission handicap universitaire pour définir ensemble les dispositifs d'accompagnement.
4. Faire un point régulier et au besoin réévaluer avec le référent handicap de l'institut votre situation

## A savoir

L'Enkre est rattachée au **Département Universitaire de Kinésithérapie Physiothérapie (DUFKP) de l'université Paris-Saclay** et bénéficie des services de la mission handicap et du service de santé universitaire pour les étudiants. De ce fait, toutes les demandes d'aménagement d'examen doivent au préalable être examinées par le SUMPPS de l'université Paris Saclay, avant de nous être adressées.

Il est essentiel d'anticiper votre année et de définir le plus rapidement possible votre plan d'accompagnement personnalisé avec le référent handicap de l'ENKRE à partir des recommandations du SUMPS. Celles-ci doivent faire l'objet d'une validation par la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.